

COMPTES RENDUS

1. LE CONTACT 'ORIENT' – OCCIDENT : L'ENVERS DU DÉCOR

Pascal GIRARD & João VIEGAS, éd., *Prisonniers de l'Empire Céleste, le désastre de la première ambassade portugaise en Chine, récits & témoignages portugais & chinois (1517-1524)*, Paris, Chandeigne, 2013, 351 p.

Ce qui distingue le plus l'implantation portugaise des autres entreprises occidentales en Asie orientale est sa durée : plus de trois siècles déjà dans la partie orientale de Timor (1636-1977, soit 341 ans¹) et plus de quatre à Macao (1557-1999, 442 ans), soit, pour s'en tenir à cette dernière, une présence d'un tiers plus longue que celle des Espagnols à Manille (1578-1898, 320 ans) ou des Hollandais à Batavia (1619-1950, 331 ans). Ce succès tiendrait à la 'créolisation' des Lusitaniens, qui ajoutent au métissage biologique une hybridation culturelle combinant esclavage et christianisation, produisant au gré des comptoirs des sociétés cosmopolites qui se reconnaissent à travers la catholicité et la langue portugaise². En témoignent la présence à Batavia d'une importante communauté 'topasse'³ lusitanophone tout au long du XVII^e siècle, ou le fait qu'à Macao, à l'époque des lumières, seul le port d'une croix ou de la culotte permettait de différencier les

¹ Les Portugais, basés initialement à Solor, à quelques encablures de l'île, s'installent en 1636 à Kupang (au sud-ouest de Timor), pour en être délogés par la V.O.C. en 1652 et se replier sur Lufao (v. DURAND, Frédéric, *Catholicisme et protestantisme dans l'île de Timor : 1556-2003, construction d'une identité chrétienne et engagement politique contemporain*, Toulouse & Bangkok, Artcuris & Irasec, 2002, pp. 34 sq. et ID., *Timor : 1250-2005, 750 ans de cartographie et de voyages*, Toulouse & Bangkok, Artcuris & Irasec, 2006, pp. 41 sq.).

² V. SMITH, Stefan Halikowski, *Creolization and Diaspora in the Portuguese Indies: The Social World of Ayutthaya, 1640-1720*, Leiden, Brill Academic Publishers, 2011, 458 p.

³ Ou *Mardycers*, descendants d'anciens esclaves ou d'affranchis plus récents ; du malais *merdeka*, 'libre'.

Portugais des Chinois⁴.

Si l'aventure chinoise des Portugais s'est sans nul doute avérée un succès, elle avait pourtant fort mal commencé, comme en témoigne le présent ouvrage édité par Pascal Girard et João Viegas, qui rassemble les principaux témoignages portugais et chinois relatifs à la première ambassade portugaise (1515-20). Les Portugais débarquent et déchargent sans trop d'encombre à Canton en 1517, d'où ils partent pour Nankin, et renvoient une partie de leurs bateaux à Malaka. Même si Tomé Pires se targue d'avoir croisé l'Empereur Zheng De à Nankin, les Portugais y jouent de malchance : ils retrouvent des émissaires de Malaka, qui souhaitent obtenir réparation de la capture de la ville et se rendent également à Pékin. Informé par les Malais des mœurs de pirates des Portugais, l'Empereur Zheng De, malade et qui mourra peu après, refusera d'autant plus de leur accorder audience à Pékin que les premiers rapports du gouverneur de Canton à leur endroit sont également catastrophiques. Bredouilles, les Portugais repartent sous forte escorte militaire pour Canton, où, entre temps, les incidents avec les Chinois se sont multipliés, au point que le gouverneur a saisi leurs navires. Et quand, à l'été 1521, les Portugais ripostent par une attaque navale en règle, les Chinois prennent l'avantage, font un grand nombre de prisonniers et annoncent qu'ils ne seront libérés qu'à l'évacuation de Malaka. L'échec des négociations entraîne l'exécution de vingt-trois Portugais, la mort de la majeure partie de leur suite, puis celle de 'l'ambassadeur' Tomé Pires dans sa geôle cantonnaise une dizaine de mois plus tard.

Les faits ainsi énoncés, l'ouvrage présente les témoignages des deux parties. Portugaise, d'abord, en commençant par un extrait (12 p.) de la *Suma Orientale* (rédigé en 1515, c'est-à-dire avant les événements) de Tomé Pires, et une lettre de Giovanni da Empoli (3 p.), qui expliquent l'intérêt du marché chinois vu de Malacca. Suivent cinq missives des captifs de Canton, Cristovão Vieira (un long rapport⁵, 52 p.), Vasco Calvo⁶ (deux lettres, 30 p.) et Martim Alfonso de Melo⁷ (deux lettres, 14 p.). Un extrait de la *Decada III*

⁴ VIENNE, Marie-Sybille (de), *La Chine au déclin des Lumières, l'expérience de Charles de Constant, négociant des loges de Canton*, Paris, Champion, 2004, p. 414.

⁵ Traduite et publiée pour la première fois par FERGUSON, Donald, *Letters from Portuguese captives in Canton, written in 1534 & 1536: with an introduction on Portuguese intercourse with China in the first half of the sixteenth century*, Bombay, Educ. Steam Press, Byculla, 1902, 166 p.

⁶ *Ibid.*, loc. cit.

⁷ À la différence de Cristovão Vieira et de Vasco Calvo, Giovanni da Empoli et Martim de Melo sortiront vivants de l'aventure.

(1563) du chroniqueur João de Barros⁸ dresse ensuite un bilan circonstancié des premières opérations chinoises du Portugal (pp. 199-238).

Six documents chinois permettent de croiser la narration et les représentations ultérieures des événements. Le bref témoignage de Gu Yingxiang, tiré d'un ouvrage de Zheng Ruoceng⁹, reflète l'intérêt des officiels pour l'artillerie portugaise (pp. 239-242). Suivent quelques pages de la monographie de Dai Jing¹⁰ sur le Guangdong (pp. 243-5) ; le rapport de Lin Fu sur le commerce de cette même province¹¹ (pp. 247-8) ; les extraits du *Ming shilu* relatifs à l'ambassade¹² (pp. 243-260) ; puis quelques lignes de Yan Congjian, relatives aux procédures diplomatiques¹³ (pp. 263-7) et de Gu Yanwu¹⁴, sur le pays des Francs. Le récit du *Mingshi*, l'histoire officielle des Ming¹⁵ (pp. 273-7), clôture enfin l'ouvrage.

À relire ces sources, le fiasco de l'expédition est avant tout d'ordre culturel, au croisement des ignorances : les magistrats cantonnais prennent les Portugais pour des Indo-musulmans ; les désignent par des noms musulmans, plus aisés à transcrire – un siècle plus tard, les autres Occidentaux seront à l'inverse

⁸ V. parmi les nombreuses éditions de J. de Barros, l'édition complète accessible via internet : BARROS, João de, *Decada III*, vol. II, Livro VI, Lisbonne, Na Regia Officina Typografica, 1777, pp. 1-25, <http://purl.pt/7030/3/>.

⁹ Gu Yingxiang (顧應祥, sinogrammes non communiqués dans le présent ouvrage), [in] ZHENG Ruoceng et non zeng, qui n'existe pas en mandarin (鄭若曾), *Traité de défense des mers* [*Chou Hai Tu Bian* 籌海圖編], 1562, publié en français par CORDIER, Henri, *Histoire générale de la Chine et de ses relations avec les pays étrangers : depuis les temps les plus anciens jusqu'à la chute de la dynastie Mandchoue*, Paris, Paul Geuthner, 1920, vol. III, pp. 124-5, et en anglais par MAYERS, W.F., « First Arrival of the Portuguese in China », *Notes and Queries on China and Japan*, sept. 1868, pp. 120-130.

¹⁰ DA, Jing (戴璟), *Monographie du Guangdong* [*Guangdong tong zhi* 廣東通志], 1535.

¹¹ LIN, Fu 林富, en date de novembre 1529, traduit par PELLIOU, Paul, « Le Hoja et le sayyid Husain de l'Histoire des Ming », Leiden, Brill, *Toung Pao*, vol. XXXVIII, livre 2-2, 1948, pp. 81-293.

¹² Notices relatives à l'ambassade portugaise, rédigées entre le 15 juin 1517 et le 7 novembre 1529, [in] *Ming Shi Lu* 明實錄 ; se référer à la monumentale édition des passages relatifs à l'Asie du Sud-Est, à l'océan indien et aux relations extérieures chinoises de WADE, Geoff, *The Ming Shi-lu (veritable records of the Ming Dynasty) as a source for Southeast Asian History, 14th to 17th*, Hong-Kong, Univ. of Hongkong, 1994, 3532 p., <http://hdl.handle.net/10722/34793>, qui a servi de base à la présente traduction française.

¹³ YAN, Congjian (嚴從簡), *Recueil sur les pays étrangers et la réception de leurs ambassades*, [*Shuyu Zhouzi lu* 殊域周咨錄], 1574.

¹⁴ GU, Yanwu (顧炎武), *Caractéristiques des provinces de l'Empire* [*Tian xia jun guo li bing shu* 天下郡國利病書], 1662.

¹⁵ *Ming shi* (明實), achevé en 1739.

qualifiés de « Portugais »¹⁶, signe d'une complète intégration au cadre diplomatique impérial – ; peinent à se repérer dans les deux délégations et finissent par exécuter l'un des envoyés de Malacca (Khoja Hasan), jugé trop favorable aux Portugais. Les officiels chinois ont quelques excuses : les Portugais ont fait appel à des interprètes parlant malais et ont embauché des marins dans tous leurs ports d'escale, ce qui fait que leur équipage (qui comprend notamment le dénommé João Fernandez *Guzarate* ou le marin qualifié de « Perse d'Ormuz ») ne diffère pas outre mesure de celui de l'ambassade malaise. En but aux exactions des mandarins locaux, les Portugais, qui ne peuvent saisir la complexe diplomatie tributaire impériale, n'arrivent donc pas à se faire reconnaître comme ambassade. Et comme ils achètent force esclaves, conformément à leurs habitudes, on les accuse de les manger, une légende noire qui aura la vie dure, puisqu'elle perdurera jusqu'au XVII^e siècle avant d'être reprise au XIX^e s. à l'encontre des Missionnaires. Pire, les Portugais n'ont à cette heure aucune vision d'ensemble de leur propre stratégie et ignorent tout de la Chine : les mandarins réussissent ainsi à leur extorquer un transfert de technologie en matière d'artillerie, quand Cristovão Vieira pousse de sa prison les autorités portugaises à attaquer Canton, estimant qu'elles pourraient s'en emparer aussi aisément que de Malacca...

Mais les Portugais feront « leurs classes » chinoises à Malacca : trente-trois ans après leur première ambassade, ils sont autorisés à ouvrir un comptoir permanent dans la petite péninsule de Macao, en remerciement de leur intervention dans la lutte contre les pirates qui infestent les côtes chinoises. L'établissement restera assujéti à une double juridiction, portugaise et chinoise, jusqu'à la signature du traité de 1887 reconnaissant la pleine et seule autorité de Lisbonne sur Macao. L'« inégalité » dudit traité scellera un siècle plus tard le sort du territoire, justifiant aux yeux de Pékin la rétrocession de décembre 1999.

Cette brève recension ne peut qu'attester tout l'intérêt du recueil : sa mise à disposition de sources le plus souvent oubliées et parfois difficiles d'accès, sa riche bibliographie (pp. 323-340) et son index. L'on regrettera toutefois que les éditeurs ne se soient pas livrés à une présentation systématique des documents et de leurs auteurs, alors même qu'ils avaient effectué toutes les recherches nécessaires à l'exercice. Les données les concernant ont été malencontreusement ventilées en plusieurs endroits du texte, notamment dans

¹⁶ VIENNE, Marie-Sybille (de), *La Chine au déclin des Lumières...*, op. cit., p. 339.

l'abondant appareil critique (références en chinois incluses), fort peu commodément relégué en fin de volume.

Marie-Sybille de VIENNE

Jean-Marc BINOT, *Le repos du guerrier, les bordels militaires de campagne pendant la guerre d'Indochine*, Paris, Fayard, 2014, 309 p.

Faute de 'conquérir les cœurs', le conflit indochinois épuisa les faibles ressources budgétaires de la France de la fin des années 1940¹⁷, avant d'être financé dans une très large proportion par les autorités américaines, sur fond de guerre froide. À fin 1945, les effectifs français comptent déjà 28 000 hommes ; en 1954 ils atteignent les 490 000 hommes, soit dix-sept fois plus. À tant de soldats, il faut des filles, et de plus en plus, pour leur prouver qu'ils sont encore en vie et conjurer leurs peurs, et que diable, ils sont jeunes... Il est donc du devoir de l'armée de prévenir les maladies galantes qui pourraient obérer le bon fonctionnement de son corps expéditionnaire : c'est la mise en œuvre de cette prophylaxie qu'analyse Jean-Marc Binot, journaliste de son état et historien de ses méthodes, passant des « héroïnes de la grande guerre »¹⁸ aux prostituées de « l'Indo ». Il s'insère ainsi dans un courant d'études en vogue, notamment sur l'Indochine¹⁹, mais à rebours d'un projet de loi visant aujourd'hui en France – au nom du *genre* plus que d'une soit disant morale – à pénaliser le client.

La création de 'bordels militaires de campagne' ou BMC n'est pas à proprement parler une innovation : lorsque la première guerre mondiale s'enlise et que les illusions tombent, l'état-major soutient l'installation de bordels à l'arrière en octobre 1915²⁰. Il en ira de même en Algérie, entre les

¹⁷ TERTRAIS, Hugues, *La piastre et le fusil, le coût de la guerre d'Indochine, 1945-1954*, Paris, Comité pour l'histoire économique de la France, 2002, 634 p. (v. c.r. par M-S de Vienne, *Péninsule* 43, 2001/2, pp. 193-197).

¹⁸ BINOT, Jean-Marc, *Héroïnes de la Grande Guerre*, Paris, Fayard, 2008, 303 p. ; BINOT, Jean-Marc ; LEFEBVRE, Denis & SERNE, Pierre, *Cent ans, cent socialistes*, Paris, Bruno Leprince, 2005, 463 p.

¹⁹ V. ROUSTAN, Frédéric, « Culture coloniale indochinoise et racialisation des femmes japonaises au tournant du XX^e siècle », *Péninsule* 67, 2013 (2), pp. 83-125.

²⁰ V. BENOÎT, Christian, *Le soldat et la putain*, Villers-sur-Mer, Pierre de Taillac, 2013, 695 p.

deux guerres, puis en Afrique du Nord pendant la seconde guerre mondiale. Les premiers bilans médicaux (1946) de la guerre d'Indochine ayant montré qu'un soldat sur sept avait déjà été affecté par une maladie sexuellement transmissible (p. 37) « l'instruction n° 5 sur le Moral » considère donc le BMC comme une « solution idéale », offrant un meilleur contrôle sanitaire et une plus grande mobilité (il peut être installé n'importe où, dans des tentes de fortune), l'armée « ne fournissant que l'équipe de garde, les infirmiers et les médicaments de lavage », la passe étant à régler par le bénéficiaire. Mieux, l'instruction impose la création « obligatoire » d'un BMC par bataillon ou escadron, transformant de facto les officiers supérieurs en proxénètes – une mission quelque peu éloignée des idéaux de Saint Cyr comme de leurs propres attentes : même s'il existe un quartier réservé à Saigon, les petites villes ou les campagnes en sont dépourvues. Quant aux infirmiers, ils badigeonnent et distribuent des préservatifs : le service médical de l'armée fait de la prévention *in loco delicti* ; à l'autre bout de la chaîne, il contrôle l'état de fonctionnement des pensionnaires.

Autre avantage du recours aux BMC alors même que la loi Marthe Richard vient d'être votée (1946), il prévient les débordements d'une soldatesque en manque (p. 72) et empêche (au moins aux yeux de ses promoteurs) « l'espionnage sur l'oreiller » (p. 86). S'il s'adapte aux spécificités des régiments (ouverture de 19h à 24 heures pendant le Ramadan, p. 122 – on croit rêver et on s'interroge sur les pratiques en temps de Carême), il reste un des hauts-lieux de la ségrégation : pas question de mélanger les légionnaires ou les cavaliers avec les autres, pour éviter les bagarres ; qui plus est, les officiers qui fréquentent les lieux s'y rendent le plus souvent tard le soir, pour éviter d'être vus, au prix du manque de fraîcheur certain de leurs prestataires. À Saigon, les marins ont deux établissements exclusifs, près du port ; les aviateurs, un seul, à Tan Son Nhut. Et pour les régiments nord-africains, l'on fait venir des compatriotes, berbères le plus souvent. Par contre, les BMC font 'du social' : sur une base qui reste relativement élevée, ils appliquent des tarifs dégressifs, du simple au double selon le rang.

Hanoi et ses environs comptent onze BMC en 1954, quatre dans la capitale, deux à Gia Lam, quatre dans la rive droite, et un dans la rive gauche, le plus souvent regroupés par deux, pour faciliter la surveillance. À Saigon, on en dénombre sept, dont quatre jouxtent des casernements ; s'ajoutent aux trois cités précédemment le BMC de Cholon, le gigantesque 'Parc à buffles', lupanar de plein air regroupant une centaine de filles, à la propreté plus que

douteuse : un abattage à grande échelle (parfois plus de 50 passes par jour²¹), où, d'autorité, l'on badigeonne de désinfectant les sexes dès l'entrée, même si le chaland s'y rend seulement pour y boire en bonne compagnie. Mais la prophylaxie sexuelle ne se limite pas à ces établissements permanents. Pour soutenir le moral des troupes, on crée des BMC itinérants, qui font la tournée des popotes et arrivent même une fois en même temps que l'aumônier – lequel (pp. 165-6) fait aussitôt savoir qu'il préfère ne pas dire la messe avant consommation des demoiselles par l'assistance, qui manquerait sinon totalement de concentration. Et pour les postes reculés, ces dames sont même transportées en avion (normalement chargés du ravitaillement). Les établissements privés concurrents, qui échappent à la prophylaxie militaire, peuvent faire l'objet de rafles, tout comme les femmes 'non-encartées' (p. 246).

Les filles locales sont recrutées via le milieu traditionnel de la prostitution ; parfois, mais rarement, elles sont enlevées dans des villages frontaliers de Chine ou du Laos. Si la prostitution est une façon comme une autre de survivre dans un contexte économiquement précaire, il reste que les prostituées se retrouvent piégées, assignées à résidence dans un établissement dont il leur est difficile de s'extraire, voire dans certains cas parquées comme des animaux en cage. Elles peuvent se retrouver coincées dans des zones de combat, ce qui fut le cas à Dien Ben Phu. Au plus fort de l'attaque vietminh, elles ont « laissé tomber leur métier de prostituée pour servir de brancardière et d'infirmière »²². L'on ignore toutefois jusqu'à ce jour s'il y en avait effectivement dans l'antenne centrale du site, les témoignages à ce sujet restant d'autant plus contradictoires qu'après la défaite de 1954, les jours de la colonisation sont comptés.

Au final, le BMC n'apporte pas l'immunité bactérienne tant attendue, d'autant que leurs tenancières recherchent avant tout le profit, multipliant les combines en tous genres, et au fur et à mesure des offensives vietminh, de plus en plus dures, la surveillance se relâche, au détriment du passage dans la 'cabine prophylactique'. Au départ des Français, le sort des filles du Tonkin n'est guère enviable : celles du 1/2^e REI, ont été exécutées après la chute de Dien Bien Phu ; d'autres, plus chanceuses, auraient été rééduquées. De celles qui auront pu gagner le Sud Viêt-Nam ou y résident, beaucoup continueront de se prostituer. Quant aux Maghrébines, elles repartent en bateau, avec les

²¹ Pp. 190-192.

²² Témoignage de Louis Lejeune, p. 225.

troupes qu'elles ont servies, munies de certificats, d'une autorisation de pouvoir s'établir librement dans le 'claque' de leur choix, et pour certaines (sur la base de quels critères ?) d'une médaille commémorative de la campagne d'Indochine (p. 265). Un viatique des plus minces pour des auxiliaires sans gloire...

Marie-Sybille de VIENNE

2. EN MARCHE VERS LE MARCHÉ

FUJITA Koichi, MIENO Fumiharo & OKAMOTO Ikuko, *The Economic Transition in Myanmar after 1988: Market Economy versus State Control*, Singapour, NUS Press & Kyoto UP, 2009, 322 p.

L'ouvrage décrit les différentes étapes de la politique économique qui ont rythmé le Myanmar depuis 1988. Le premier auteur, Koichi Fujita, du Centre des Études sud-est asiatiques de l'Université de Kyoto, est un spécialiste d'économie rurale²³. Le second, Fumiharu Mieno, enseigne l'économie à l'Institut des hautes études de la coopération internationale de l'Université de Kobé, en se focalisant sur les pays de l'ASEAN²⁴. Ikuko Okamoto, enfin, est chargée de recherche au centre d'études de la région de l'Institut des économies en développement du Japon²⁵.

La présente recension concerne uniquement la seconde partie du livre, consacrée aux politiques agricoles (ch. 5 à 8).

Le ch. 5 retrace les étapes du passage d'une économie fermée au marché international et met en avant l'illogisme des politiques gouvernementales suivies depuis 1988. Au début des années 1980, l'État détenait le monopole

²³ FUJITA, Koichi, *Re-thinking Economic Development: Green Revolution, Agrarian Structure and Transformation in Bangladesh*, Melbourne, Trans Pacific Press, 2010, 302 p.

²⁴ Fumiharu MIENO publie régulièrement des articles pour l'*Asian Economic Policy Review*.

²⁵ OKAMOTO, Ikuko, *Economic Disparity in Rural Myanmar: Transformation under Market Liberalization*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2008, 180 p.

de la commercialisation du riz, contrôlant la passation des marchés, la planification des cultures et la propriété des terres. La rapide croissance agricole du milieu des années 1990 a déstabilisé le système de fixation des prix. Le secteur agricole était le premier contributeur au PIB (à hauteur de 40% en prix constant) sur les années 1985-1986. Les réformes agraires devaient étendre les superficies cultivables et les rendements, le gouvernement intervenant sur la production et le contrôle de produits de base ou de rente (cane à sucre et coton) par l'intermédiaire d'entreprises publiques. Les secteurs restants, légumes à gousse et haricots, aquaculture, etc., ont été largement négligés, car l'objectif premier de la réforme était de stabiliser les prix des produits de base les plus consommés dans le régime alimentaire des Birmans (riz et huile) en les maintenant à un prix très bas sur le marché intérieur (jusqu'à 7 ou 8 fois inférieur aux prix internationaux du riz), pour assurer la survie du régime. Mais malgré les efforts du gouvernement (prime aux riziculteurs, réformes agraires, construction de canaux de drainages...), le marché du riz birman n'a pu être préservé de la hausse générale des prix et de l'internationalisation.

Via le « programme du paddy d'été », une politique similaire a été appliquée en matière de cultures industrielles, dont les entrants étaient fournis par des entreprises publiques. En dépit de la construction de canaux ou d'écluses par l'État et d'investissements privés étendant les cultures irriguées, l'augmentation de la production n'a pas été rémunératrice : les riziculteurs ont été confrontés à la détérioration des termes de l'échange induite par la hausse de l'essence et des engrais (35 fois plus chers que dans les années 1970). L'introduction de nouvelles cultures comme le tournesol et ou le palmier à huile s'est donc soldée par une productivité très faible. À l'inverse, en se focalisant sur les seuls produits de subsistance, le gouvernement a négligé les productions de crevettes ou de légumes à gousse, alors même que ces productions avaient réalisé une croissance remarquable, en réponse aux nouvelles exigences démographiques du pays et à une forte demande internationale.

La « première libéralisation » de la fin des années 1980 (abolition temporaire du système de passation des marchés, mais interdiction d'exportation du riz par le secteur privé) et la seconde libéralisation (avril 2003, suppression définitive du système de passation des marchés, suivie d'une brève autorisation de l'exportation du riz puis d'une nouvelle interdiction) sont ensuite examinées en détail (ch. 6). La croissance démographique avait poussé le déficit fiscal à 200 millions de kyat sur 1982-1983. La première libéralisation de la riziculture a eu des conséquences désastreuses : la faiblesse du prix d'achat du riz par l'État entre 1980 et 1987,

qui reste stable alors que les prix doublent sur le marché parallèle, a enclenché le déclin de la production de riz. Fortement dépendants des aléas climatiques et des conditions géographiques, les agriculteurs ne sont pas parvenus à respecter les quotas de riz du gouvernement. Les nombreux entrepreneurs qui sont alors entrés en scène ont fini par commercialiser 40% de l'ensemble de la production de riz à la fin des années 1990, avec pour corollaire la création d'un réseau de distribution national, et ce malgré les restrictions imposées par le gouvernement.

La deuxième libéralisation a pleinement ouvert les exportations du riz au secteur privé, les autorités abolissant le système de production publique. Elle a induit une meilleure rentabilité de la production du riz, dont les ventes ont augmenté de 10 à 20% entre 1988 et 2005, et une amélioration de sa qualité. Malgré les contrôles persistants d'un gouvernement dont l'unique priorité demeurait le maintien d'un prix du riz au plus bas, le riz est peu à peu devenu une production de masse.

Un grand nombre de ménages (ch. 7), privés d'accès direct à la terre, survivent grâce à la vente de leur force de travail. Le gouvernement ayant accordé la priorité aux fermiers et aux propriétaires de petites exploitations (aides au développement, aides sociales), les disparités entre les paysans sans-terres et les propriétaires terriens se sont accrues durant les deux décennies étudiées. D'après les estimations des auteurs, en 2002, 42% des ménages agricoles (soit 14,6 millions d'habitants) ne possédaient pas de terres. Les ménages dont moins de 50% des revenus proviennent de l'agriculture représentent 30 à 50% de la totalité de la population rurale du pays : 20 à 40% seulement des foyers ruraux sont à proprement parler agricoles. Les agriculteurs ont dû faire face à l'augmentation du prix des engrais et des terres. À partir des années 1990, les riziculteurs choisissent de diversifier leur production en consacrant leur deuxième récolte à d'autres cultures, de l'arachide aux légumineuses. Il s'ensuit un déclin de la production de riz, dont les prix sur le marché intérieur augmentent plus vite que l'inflation, sans pour autant être suivis par les salaires urbains.

Entre les années 1970 et le début des années 2000, le revenu des ménages de travailleurs agricoles (en équivalent riz) a diminué de 40-50%, suite au remplacement d'un salaire en nature par un paiement en espèces. Dans les années 1970, les saisonniers et journaliers du riz gagnaient entre 100 et 125 sacs de riz ; en 1999, ils étaient rémunérés entre 30 et 40 kyat (l'équivalent de 48 à 63 sacs de riz), la valeur relative du riz birman restant toutefois de 30% supérieure à sa valeur nominale. En 2008, 60% des travailleurs agricoles journaliers sont donc endettés. Plus largement, les ménages de travailleurs

agricoles ne comptent qu'un petit nombre d'actifs et sont faiblement scolarisés, obérant d'autant un éventuel décollage : la sociologie du monde agricole n'a pas été prise en compte par les autorités, qui ne s'étaient pas dotées des outils statistiques nécessaires.

La population de la Birmanie est passée de 3,1 millions d'habitants en 1990 à 40 millions d'habitants en 2000 : une croissance caractérisée par un faible exode rural (60% des habitants de Yangon en 2000 y résidaient déjà en 1988). L'enquête menée par les auteurs auprès de 181 personnes vivant dans la capitale révèle une population relativement jeune (36,5% des personnes interrogées ont entre 20 et 30 ans), mariées pour la plupart (69%), et dont 70% ont poursuivi leurs études jusqu'au secondaire. Les propriétaires de boutiques, les chauffeurs de taxis ainsi que les vendeurs possédant un emplacement en ville ou dans un marché parviennent à se rémunérer à hauteur de 640 000 kyat/mois pour un moyen propriétaire, 41 000 kyat/mois pour un vendeur tandis que les trieurs de déchets, les éboueurs, les réparateurs de parapluie ou les serveurs touchent entre 900 kyat et 1500 kyat/jour soit entre 1 et 2 dollars et sont lourdement endettés (pour des montants équivalant à une fois et demie leurs revenus).

Confrontés au manque de sources primaires, les auteurs ont réussi à effectuer un travail de référence sur la transition économique au Myanmar ; tout au plus peut-on regretter leur insistance sur la nécessité de préserver pour le riz des prix sur le marché intérieur bien inférieurs aux prix internationaux et leur manque d'intérêt pour le marché parallèle et la corruption, qui auraient pu aider à cerner le phénomène.

Dom SOPHOINN